



# Des porcs sans nuisance

**pollution» défendu par le ministre Happart devrait bientôt se concrétiser. Pas à l'Université de Liège comme initialement prévu mais au Centre de technologies agricoles de Strée.**

Bernard Kersten

**D**ire que l'élevage porcin n'a pas bonne presse relève de l'euphémisme. N'importe quel projet de création ou d'agrandissement d'une porcherie, si modeste soit-il, soulève immédiatement un tollé de la population environnante. Si les opposants à de tels projets évoquent souvent des arguments liés à la pollution qui, dans bien des cas, résultent d'un simple manque d'information, ce qu'ils redoutent avant tout ce sont les nuisances olfactives. La solution pour développer l'élevage porcin dans nos contrées n'est-elle pas alors de construire - pour autant que ce soit possible - des porcheries permettant de réduire considérablement les diverses nuisances, en d'autres mots une porcherie «zéro-pollution» ?

La technique de la litière biomatrisée, étudiée depuis quelques années déjà, apporte un début de solution. Cette technique exigeante ne peut cependant pas être extrapolée à toutes les conditions d'élevage, loin de là. Il existe cependant d'autres techniques pour limiter les nuisances. Certaines d'entre-elles il est vrai n'ont encore jamais dépassé le cap des essais en laboratoire et il serait donc opportun de les tester à l'échelle d'une authentique porcherie. Voici maintenant plusieurs années que le ministre José Happart, voyant là une opportunité unique de relancer l'élevage porcin en Wallonie, fait état de sa volonté de réaliser une porcherie expérimentale dont les nuisances seraient négligeables. Dès 2000, il avait obtenu du Gouvernement wallon une subvention d'un peu plus de 1 million d'euros pour la réalisation d'un tel projet pilote. C'est à la faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège que devait initialement revenir cette subvention. Il semble toutefois que cette dernière avait largement sous-évalué les contraintes de réalisation d'une telle porcherie dans un contexte tel que le Sart-Tilman (permis d'urbanisme, permis d'exploiter, contraintes relatives aux marchés publics, ...). Contrainte de renoncer à ce projet, la faculté de Médecine vétérinaire a cependant trouvé la parade en s'associant avec le Centre de technologies agricoles (CTA) de la Communauté française de Strée à qui elle a en quelque sorte sous-traité le projet.

Autrefois sous la dépendance

de l'Institut supérieur industriel de Huy, ce centre aujourd'hui autonome s'articule autour d'une exploitation agricole parfaitement en mesure d'accueillir un tel projet et les contraintes urbanistiques ou environnementales ne sont pas celles qui sont en vigueur au Sart Tilman. Élément non négligeable, le CTA dispose de surcroît d'une solide expérience dans le domaine de la biométhanisation ainsi que d'un laboratoire d'analyses performant dans le domaine.

## Réduire les odeurs de 98%

La porcherie expérimentale de Strée devrait accueillir 60 truies d'élevage et, si les moyens le permettent, 550 porcs à l'engrais. Tous les effluents seront soumis à la biométhanisation. L'énergie ainsi produite sera utilisée pour le chauffage de la porcherie (chauffage par le sol) mais aussi - et c'est là une innovation - pour sa réfrigération en période estivale. On sait en effet que le porc est incommodé par les chaleurs élevées qui provoquent une baisse de ses performances. Le digestat issu de la biométhanisation est déjà fortement désodorisé mais il sera en outre épanché sur les terres par injection. C'est dire si le problème des odeurs lors de l'application devrait être parfaitement maîtrisé. Mais l'épandage n'est pas la seule source de nuisance olfactive dans l'activité porcine. Aussi les autres étapes feront-elles l'objet de soins particuliers. La gestion des gaz à la sortie se fera par ionisation et brumisation, de même que pour l'air entrant. Des études montrent en effet que les molécules de gaz responsables des nuisances olfactives se fixent sur les fines particules de poussières. En supprimant les poussières à l'entrée, on maîtrise ainsi les poussières odorantes à la sortie. La brumisation aura aussi un effet très bénéfique sur le contrôle des populations de mouches, problème auquel les riverains des exploitations agricoles sont également sensibles.

Toujours pour contrôler les nuisances olfactives, les plus difficiles à maîtriser, l'étable sera placée sous dépression. Le souhait est de réduire de 90 à 98% les charges olfactives.

Demain, des technologies de pointes pourraient encore améliorer l'efficacité du système comme peut-être des cap-

teurs de gaz tels qu'actuellement utilisés dans la technologie spatiale qui pourraient déclencher automatiquement l'ionisation en fonction des concentrations présentes dans le bâtiment.

## Un modèle pour demain

On le voit, le projet est ambitieux. «Le défi, c'est d'installer une porcherie sur la place du village et que personne ne la remarque», résumait José Happart à l'occasion de la signature de la convention passée entre l'Université de Liège et le CTA. Mais le hic, c'est que cette porcherie dotée de technologie aura un coût non négligeable. Dans le cas précis de l'unité pilote de Strée, on table sur un prix de revient de 200%,

voire même 300%, par rapport à une porcherie classique. A terme cependant, on devrait arriver à un surcoût estimé à la grosse cuiller à 30%. Une partie non négligeable de ce surcoût pourrait alors être récupérée via l'économie d'énergie, mais il restera certainement difficile de convaincre les agriculteurs de se lancer dans un tel investissement lorsqu'on sait les difficultés auxquelles est confronté le secteur porcin.

Dans le contexte économique actuel, une porcherie de ce type pourrait bien être considérée comme un «luxe» impayable. Pourtant, il n'est pas exclu qu'à l'avenir, sous la pression de nos concitoyens, elle devienne un modèle incontournable. En d'autres termes, cela pourrait être le prix à payer pour assurer la relance du porc



Entouré de MM. Legros, recteur de l'ULG, et Marche, directeur du CTA, José Happart signe la convention liant la Faculté de médecine vétérinaire, le Centre de Strée et la Région Wallonne

en Wallonie. Il reste donc encore du pain sur la planche pour les chercheurs et techniciens qui devront non seulement démontrer la faisabilité technique d'une porcherie «zéro pollution» mais aussi sa rentabilité. Pour cela, ils pourront heureusement compter sur la collabo-

ration des différents acteurs de la filière porcine en Wallonie qui se sont mobilisés autour de ce projet. D'autre part, les pouvoirs publics auront certainement aussi un rôle à jouer pour assurer la promotion d'un tel type d'installation.